

Classes préparatoires littéraires Hypokhâgne/Khâgne Lettres (A/L) 2020



Conception du document :
APPLS (Association des Professeurs de Premières et de Lettres Supérieures)

Plus d'informations sur www.prepalittéraire.fr

Les CPGE littéraires A/L, pour quels profils d'étudiants ?

La première année de CPGE « Lettres » ou hypokhâgne A/L constitue une **filière sélective** du premier cycle de l'enseignement supérieur, s'adressant à tous les lycéens issus du baccalauréat général. Elle a vocation à leur faire acquérir la culture et les méthodes de travail indispensables à la réussite dans l'enseignement supérieur et à les préparer au **concours de la BEL** (Banque d'Épreuves Littéraires), qu'ils passent au terme de la deuxième année (khâgne).

Elle recrute des lycéens ayant de **bons résultats dans les matières littéraires**, quels que soient leurs choix au lycée, et ayant manifesté au cours de leur scolarité des qualités de sérieux, de curiosité intellectuelle et du goût pour le travail. Le candidat (en terminale ou dans le supérieur) dépose sa candidature sur Parcoursup (entre janvier et mars). La sélection se fait sur le dossier, constitué des bulletins de première et des deux premiers trimestres de terminale et des résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat. La **commission pédagogique** examine les notes obtenues, le classement du candidat dans sa classe, les appréciations des professeurs et celles du conseil de classe.

La formation que reçoit l'étudiant impose la **pluridisciplinarité**. En première année (hypokhâgne ou Lettres Supérieures), les disciplines sont strictement équilibrées, l'étudiant ayant la possibilité de choisir de surcroît des options, en fonction de ce que propose chaque établissement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi une langue ancienne au lycée : il est possible de commencer celle-ci en première année de CPGE. La langue ancienne n'est obligatoire qu'en première année.

L'horaire par discipline en première année	
Français	5 h
Philosophie	4 h
Histoire	5 h
Langue vivante A	4 h
Langue vivante B	2 ou 4 h
Géographie	2 ou 4 h
Langues et culture de l'Antiquité	3 ou 5 h
Spécialité artistique (Cinéma, Musique, Histoire des arts, Théâtre) dans certains établissements	4 h

La liste des enseignements de spécialité et des options proposée par chaque établissement peut être consultée sur www.parcoursup.fr

A la fin de la première année, l'étudiant choisit entre la khâgne classique (où une langue ancienne est obligatoire) et la khâgne moderne (où les langues anciennes ne sont pas obligatoires). En seconde année (khâgne ou Première supérieure), l'emploi du temps se partage entre un tronc commun toujours pluridisciplinaire et une spécialité : lettres classiques, lettres modernes, cinéma, histoire des arts, théâtre, musique, histoire et géographie, philosophie, langues vivantes.

Les points forts de l'enseignement en CPGE

- **L'intensité du travail**, dans le cadre de cours magistraux, de travaux dirigés et du travail personnel de chacun.
- Le **grand nombre d'évaluations**, permettant à l'étudiant de progresser dans toutes les disciplines : devoirs réalisés à la maison ou sur table, concours blancs, « colles » (entraînements oraux individuels).
- **Le maintien d'un encadrement semblable à celui du lycée**, propice au développement d'un suivi individualisé et à un véritable travail d'orientation.
- **Une individualisation des parcours**, avec le choix entre plusieurs options et spécialités.
- **La sécurisation des parcours** : toutes les CPGE ont passé un ou des accords de conventionnement avec des universités, ce qui permet aux étudiants d'obtenir la reconnaissance des compétences acquises sous forme d'ECTS (*European Credits Transfer System*) et de poursuivre leur cursus en licence ou en master, s'ils n'ont pas intégré d'école au terme du concours.
- La **diversité des débouchés professionnels** : le concours de la BEL permet d'entrer dans un grand nombre d'écoles ; par ailleurs, les anciens étudiants de khâgne intègrent également d'autres écoles réputées (écoles de journalisme, EHESS, IEP au niveau master...). On retrouve ainsi d'anciens khâgneux aussi bien dans l'enseignement et la recherche, dans la haute fonction publique que dans le monde de l'entreprise.

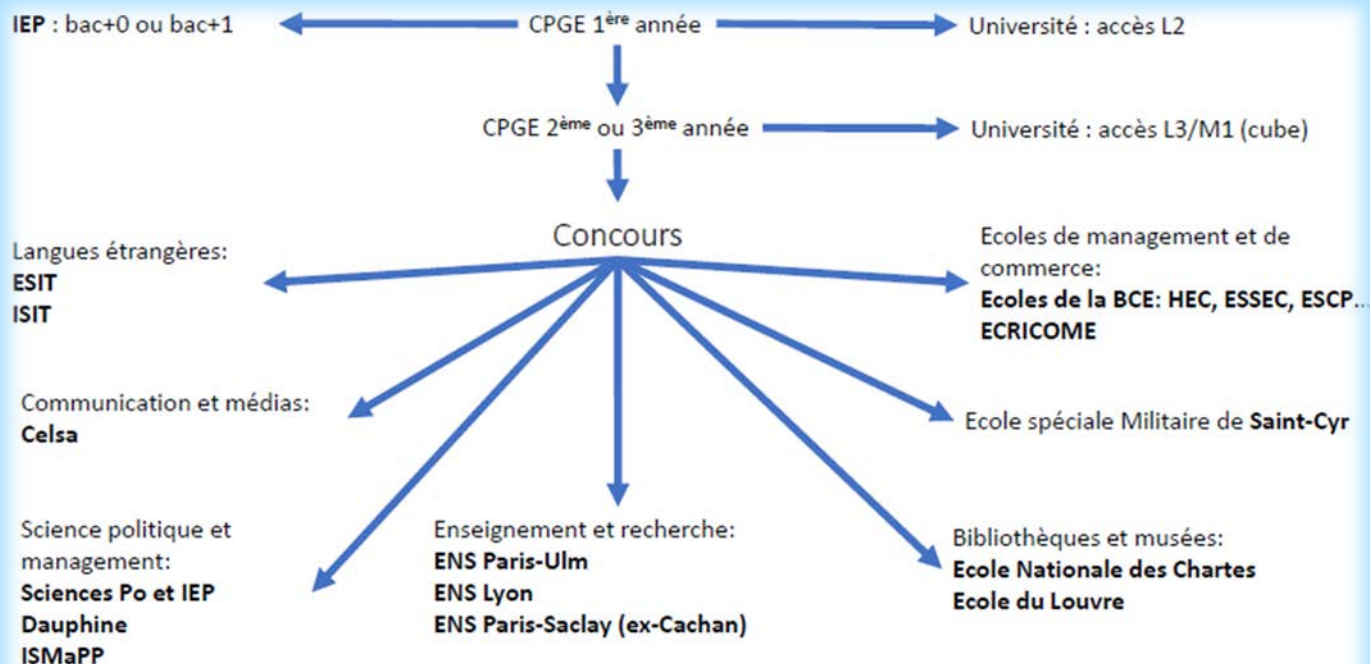
Nouveau lycée : quelles spécialités choisir ?

Les CPGE littéraires A/L recrutent actuellement des élèves de terminale présentant des profils diversifiés : de purs littéraires, éventuellement spécialistes d'une discipline artistique (actuelle série L) ; des lycéens intéressés par les sciences de l'homme et de la société (actuelle série ES) ; des scientifiques ayant un niveau honorable dans les matières littéraires (actuelle série S). Si certains ont déjà suivi un enseignement de langue ancienne au lycée, il est possible d'en commencer l'étude en hypokhâgne.

La réforme du lycée, actuellement en cours, se traduit par la suppression des séries dans la voie générale, remplacées par un tronc commun et par un choix de spécialités : trois en première, deux en terminale, obligatoirement choisies dans celles étudiées au cours de l'année précédente. Un certain nombre de ces spécialités relèvent de disciplines littéraires et constituent une propédeutique efficace pour entrer en hypokhâgne A/L :

- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- Langues, littératures et cultures étrangères ;
- Humanités, littérature et philosophie ;
- Arts (en particulier Arts plastiques, Cinéma-audiovisuel, Histoire des arts, Musique ou Théâtre) ;
- Littérature, langues et cultures de l'Antiquité.

Le fait que les lettres, la philosophie, l'histoire-géographie et les langues vivantes figurent dans le tronc commun du nouveau lycée permettra néanmoins à tout lycéen, quel que soit son choix de spécialités, de déposer un dossier pour entrer dans une classe préparatoire A/L et d'y trouver une place.



Possibilités ouvertes aux étudiants de khâgne par les concours

A — Etudiants carrés (2 ans de CPGE)

1) Banque d'Épreuves Littéraires (BEL)

- **Écoles Normales Supérieures** (ENS) de Paris-Ulm, Lyon et Paris-Saclay (ex-Cachan, pour les anglicistes), comme fonctionnaire-stagiaire (rémunéré) ou comme étudiant.
- **École des Chartes** : métiers du patrimoine (archives, bibliothèques, musées).
- **BCE** : une vingtaine d'écoles de commerce et management HEC, ESSEC, ESCP-Europe, EM Lyon, EDHEC, AUDENCIA, Grenoble EM...
- **ECRICOME** : groupe d'écoles de commerce et management situées à Bordeaux, Marseille, Reims, Rouen, Strasbourg et Rennes.
- **ISMaPP** : école de management public.
- **ESIT** et **ISIT** : école de traduction.
- **CELSA** : école de communication et des médias.
- **Dauphine** : grand établissement en économie, sciences sociales, management public et privé et journalisme.
- **École du Louvre** (pour les spécialistes d'Histoire des arts).
- **IEP** de Lyon, Lille et Aix.
- **Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr** : école des officiers de l'armée de terre (pour les khâgneux modernes spécialistes de Lettres modernes, Langues vivantes et Histoire-Géographie)

2) Ecoles à concours spécifique

- **IEP** de Bordeaux et Saint-Germain-en-Laye

B — Etudiants cubes (3 ans de CPGE)

1) Intégration en L3 : pour tous les concours, conditions identiques à celles des « carrés ».

2) Intégration en Master via la BEL

- **CELSA** : M1 de Journalisme
- **ISMaPP** : M1 en Stratégie et décision publique et politique
- **ISIT** : M1 traduction

3) Recrutement spécifique en Master

- Soit par des concours spécifiques : **Sciences po Paris / IEP / CELSA / ISIT**
- **École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS)**, sur examen d'un dossier de candidature et projet de recherche.
- A l'université, en fonction des résultats en CPGE et aux concours et à la discrétion des jurys de l'Université